

Section Sportive Scolaire « nautisme »

Qu'est-ce qu'une Section Sportive Scolaire « nautisme »

En plus de la scolarité traditionnelle, bénéficier d'un apprentissage sportif complémentaire
Pratiquer régulièrement la voile (catamaran, dériveur, Optimist, planche à voile) et
l'aviron (embarcation individuelle ou à 8)
Un partenariat officiel avec les clubs fédéraux : CNVA et ENA d'Aix-les-Bains
Projet interdisciplinaire : sport, sciences, mathématiques et citoyenneté

Pour qui ?

24 élèves de 6^{ème} répartis dans plusieurs classes
Section réservée aux 3 écoles de secteur : Centre, Boncelin et St Simond (pas de dérogation scolaire)
Pour les élèves motivés qui peuvent bien organiser leur temps

Dans quel but ?

Continuité sportive entre les sensibilisations proposées par la municipalité (CM1/CM2) et les classes sportives du lycée Marlioz
Sur le plan sportif : pour les initiés, s'entraîner pour progresser et atteindre un haut niveau, pour les novices tout simplement découvrir, s'épanouir et s'investir
Sur le plan personnel : participer à une aventure humaine, prendre du plaisir, se dépasser et s'investir dans le cadre de sa scolarité au collège
Une expérience citoyenne pour apprendre à vivre ensemble et partager des émotions

Modalités d'organisation

Emploi du temps libéré le vendredi après-midi (13h30 à 17h) pour la pratique
Transport en car aller-retour assuré par et depuis le collège jusqu'aux clubs
Equipement et matériel fourni
Encadrement par M.Mionnet, professeur d'EPS du collège et des Brevets d'Etat diplômés
Licence UNSS (30 euros) pour les compétitions
1^{er} semestre : double activité (2 cycles de 9 semaines), 2^{ème} semestre : « spécialisation »

Test de recrutement

Entretien de motivation + test d'aptitudes physiques (au sol et sur l'eau)
Fournir le diplôme « savoir nager » ou « test anti panique »
Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités nautiques en Section Sportive
Une évaluation des compétences sera portée au bulletin trimestriel

Comment candidater ?

Formulaire de candidature en libre accès sur notre site @ (rubrique EPS), à renvoyer au secrétariat :
ce.0731204m@ac-grenoble.fr ou par courrier postal avec pièces obligatoires, avant le 1^{er} mai 2016
Les tests auront lieu début juin sur rendez-vous personnalisés

Participer à cette section demandera du temps et de l'investissement personnel ; pensez-y bien avant...